



Devrais-je faire tester l'eau de mon puits?

Should I Get My Well Water Tested?

Peut-on boire mon eau en toute sécurité?

Si vous vous approvisionnez en eau potable à partir d'un puits privé, faites analyser son eau par un laboratoire pour vous assurer que vous-même et votre famille pouvez la boire sans danger.

Même si vous n'êtes pas malade, votre eau potable pourrait présenter des dangers. Certains contaminants parfois retrouvés dans l'eau d'un puits peuvent causer des problèmes de santé à long terme qui se développeront au fil du temps.

Même si le puits de votre voisin a été analysé et que son eau est sécuritaire, cela ne signifie pas que l'eau de votre puits l'est. Cela dépend de la géologie de surface et souterraine, de la profondeur et de la construction du puits, de même que d'autres facteurs. La qualité de l'eau des puits change selon les saisons, en raison de pluies abondantes au fil du temps, ou lorsque votre puits s'assèche et que vous le remplissez. Il faut analyser l'eau constamment et conserver les résultats de ces analyses pour consultation ultérieure.

Quel pourrait être le problème avec l'eau de mon puits?

Même si l'eau de votre puits peut avoir bon goût et belle apparence, elle peut contenir plusieurs substances néfastes que vous ne pouvez goûter, voir ou sentir, dont des bactéries et des produits chimiques. Ces substances peuvent s'infiltrer dans l'eau d'un puits à cause d'activités humaines ou d'autres activités. Elles peuvent aussi provenir de fosses septiques ou d'écoulement d'eau en surface. Les nitrates provenant des excréments d'animaux et des engrais peuvent s'infiltrer dans le sol et contaminer l'eau souterraine.

Il est important de faire analyser l'eau de votre puits, de même que de protéger et d'entretenir votre puits pour en prévenir la contamination. En adoptant de bonnes pratiques d'entretien de votre système d'évacuation des eaux d'égout (si vous en avez un), vous pourriez aussi protéger la qualité de l'eau de votre puits.

Qui doit faire analyser son approvisionnement en eau?

En C.-B., tous les exploitants d'approvisionnement en eau sont tenus de faire analyser leur eau régulièrement, dont les systèmes privés à petite échelle comme les restaurants et les parcs de caravanes, les systèmes appartenant à des coopératives comme les regroupements de gestion en strata de biens immeubles et les grands systèmes d'approvisionnement en eau municipaux, qui sont la propriété des gouvernements locaux. Ces analyses sont effectuées par des laboratoires qualifiés et les coûts sont recouverts dans la facturation de l'eau. Si vous êtes propriétaires d'un puits privé, vous devez faire analyser l'eau de votre propre puits pour déterminer si elle peut être bue sans danger.

Il existe deux catégories d'analyse de l'eau des puits : les analyses bactériologiques et les analyses chimiques.

Les analyses bactériologiques

Les analyses bactériologiques devraient être effectuées fréquemment, jusqu'à ce qu'on obtienne un bon échantillon des antécédents de l'eau du puits.

Total des organismes coliformes : Comprend les bactéries présentes dans le sol, l'eau de surface et les intestins des animaux. En dénombrant le nombre total des organismes coliformes dans un puits, on peut déterminer que le puits pourrait :

- devoir être désinfecté ou nécessiter des améliorations matérielles; ou
- subir une contamination de surface.

Escherichia Coli (E.Coli) : Ce colibacille provient des intestins des animaux. Sa présence dans votre puits indique une pollution fécale récente. Cela représente un risque immédiat pour la santé et il n'est pas sécuritaire de boire cette eau.

Les analyses chimiques

En C.-B., les produits chimiques généralement préoccupants pour l'eau souterraine sont les nitrates, le fluorure et les métaux comme l'arsenic, le plomb et le cuivre. Les analyses chimiques devraient être effectuées tous les ans ou tous les trois à cinq ans, selon les résultats.

Les nitrates

On a constaté des niveaux de nitrates élevés dans plusieurs puits de la C.-B., habituellement dans des régions où l'eau souterraine peut être contaminée par des activités en surface comme l'agriculture intensive.

Pour en savoir plus, consultez la fiche HealthLinkBC n° 05a [Les nitrates dans l'eau de puits](#).

Les métaux

Comme l'eau des puits a une origine souterraine, les différents métaux présents dans le sol et le roc peuvent se dissoudre dans l'eau. Un métal comme l'arsenic peut avoir des effets graves et à long terme sur la santé. D'autres métaux, comme le plomb et le cuivre, ne sont habituellement pas présents dans l'eau souterraine, mais peuvent suinter des tuyaux et des raccords soudés. Vous pourriez remarquer un goût ou une odeur, ainsi que des taches sur les aménagements qui peuvent contribuer à la reproduction des bactéries.

Les autres produits chimiques

Les produits chimiques présents dans l'eau des puits peuvent provenir de l'activité humaine ou de sources naturelles. La plupart des produits chimiques naturellement présents le sont en de petites quantités posant peu ou pas de risques pour la santé humaine. Par exemple, les faibles niveaux de fluorure

comportent des bienfaits pour la dentition, mais des niveaux élevés peuvent être néfastes pour la saine croissance des os et des dents des enfants. Pour en savoir plus, consultez la fiche HealthLinkBC n° 28 [Faits sur la fluoration de l'eau](#). S'il y a des antécédents de déversements chimiques et de contaminants connus dans votre région, envisagez de faire faire des analyses pour les détecter.

Pour plus de renseignements, consultez le rapport *Safe Water Supply: Vital to Your Health* (sur le caractère essentiel de l'approvisionnement en eau sécuritaire pour votre santé), disponible à votre régie de santé locale, à www2.gov.bc.ca/gov/DownloadAsset?assetId=9903DDCA6ADD4F3AA9FDF92C9544740E&filename=safe-water-supply-vital-health.pdf (en anglais).

Comment puis-je faire analyser l'eau de mon puits?

Votre régie de santé locale peut vous aider. Pour obtenir ses coordonnées, visitez la page que la qualité de l'eau potable du Ministry of Health [*ministère de la Santé*], à www2.gov.bc.ca/gov/topic.page?id=1C957E1D9A744550B894947C4568A82B. Demandez au responsable de l'eau potable (Drinking Water Officer) ou à l'agent d'hygiène du milieu (Environmental Health Officer) quels sont les contaminants possiblement présents dans votre région et ceux pour lesquels il faut envisager des analyses.

Cette personne pourrait être en mesure de vous dire quels laboratoires approuvés peuvent analyser l'eau des puits. Recherchez la rubrique « Laboratories, Analytical » (laboratoires – services d'analyse) dans les pages jaunes. Le laboratoire vous enverra les bouteilles à échantillon nécessaires et des instructions. Lisez les instructions attentivement et suivez-les à la lettre.

Le laboratoire pourrait aussi envoyer de l'information pour vous aider à comprendre les résultats des analyses et pour déterminer s'il y a un problème avec l'eau.

Que faire si les analyses indiquent une contamination possible?

Si les analyses produisent de mauvais résultats, vous devriez cesser d'utiliser l'eau jusqu'à ce que la cause de la contamination de l'eau soit déterminée, remédiée ou traitée, et qu'un échantillon d'eau soit analysé à nouveau.

Les mauvais résultats d'une analyse bactériologique constituent un problème de santé immédiat. En présence d'une quelconque bactérie, vous devrez traiter l'eau potable avant de la boire et de l'utiliser pour cuisiner et vous brosser les dents. Pour connaître les possibilités de traitement à court terme comme faire bouillir l'eau, consultez la fiche HealthLinkBC n° 49b [Comment désinfecter l'eau potable](#).

Si les bactéries survivent, il faut administrer un surdosage de chlore au puits et analyser son eau une semaine plus tard. Après une chloration concentrée, il ne faut pas consommer l'eau ainsi chlorée et il faut l'éliminer de manière appropriée. Pour en savoir plus, consultez la fiche *Water Well Disinfection: Using the Simple Chlorination Method* (sur la désinfection de l'eau de puits par chloration simple), à

www.env.gov.bc.ca/wsd/plan_protect_sustain/groundwater/wells/factsheets/PFRA_simple_chlorification.pdf (en anglais).

Si les analyses détectent des bactéries après le surdosage du puits, vous devrez envisager d'utiliser un système de traitement à long terme de votre eau. Si vous avez des doutes, consultez votre agent d'hygiène du milieu. Consultez aussi la fiche *Total, Fecal & E. coli Bacteria in Groundwater* (sur le total des organismes coliformes et d'*E. Coli* dans l'eau souterraine) du Ministry of Environment [*ministère de l'Environnement*], à [www.env.gov.bc.ca/wsd/plan_protect_sustain/groundwater/library/ground_fact_sheets/pdfs/coliform\(020715\)_fin2.pdf](http://www.env.gov.bc.ca/wsd/plan_protect_sustain/groundwater/library/ground_fact_sheets/pdfs/coliform(020715)_fin2.pdf) (en anglais).

Les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada de Santé Canada (www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/water-eau/drink-potab/guide/index-fra.php) indiquent les quantités maximales permises pour une vaste gamme de contaminants possibles dans l'eau potable. Si les résultats indiquent des quantités supérieures aux recommandations, il ne faut pas consommer l'eau à moins de la traiter de manière appropriée.

Lorsque les résultats sont conformes aux recommandations ou s'en rapprochent, les problèmes de santé immédiats sont peu probables. Toutefois, il faudrait envisager un traitement à long terme pour éliminer les contaminants.

Traitement à long terme

Il existe de nombreux types d'appareils de traitement de l'eau qui éliminent différents contaminants avec efficacité. Votre responsable local de la qualité de l'eau peut vous recommander des possibilités de traitement, en fonction de vos problèmes particuliers de qualité d'eau. La sélection définitive, les coûts associés aux appareils de traitement, y compris ceux de l'entretien et de l'échantillonnage des analyses de suivi, incombent au propriétaire du puits privé.

Pour veiller à ce que l'eau puisse être consommée en toute sécurité, il faudra constamment analyser des échantillons après le traitement. Même si un échantillon indique qu'il n'y a pas de contaminants, cela ne signifie pas que l'approvisionnement en eau est sécuritaire. Il est recommandé d'analyser constamment des échantillons, pour s'assurer que les mesures prises rendent vraiment l'eau sécuritaire.

Pour plus de renseignements sur l'eau de puits, visitez le site Web du Ministry of Environment [*ministère de l'Environnement*] de la C.-B., à www.env.gov.bc.ca/, ou communiquez avec le responsable de la qualité de l'eau à votre régie de santé locale.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.